nic impex
sports & outdoor equipment

8 Rue des Bouvières
PAE des Glaisins
74940 Annecy Le Vieux
sav@nic-impex.com
Tel : 04-50-57-64-63
Fax : 04-50-67-77-95

BON DE REVISION

3130004_2

Informations client :
CHULLANKA ANTIBES
ONTARIO
10, Boulevard de l'Europe
Centre Commercial Carrefour
31120 PORTET SUR GARONNE
FRANCE

arva
snow safety equipment

N° SAV :	1502_2 0
Date de réception :	11/12/2019

Votre contact SAV : Philippe BOUVRY E-Mail : p.bouvry@nic-impex.com

Madame, Monsieur,

Voici les résultats de l'analyse que nous avons effectuée sur l'appareil ci-dessous :

INFORMATIONS PRODUIT

MODELE : EVO3
N° DE SERIE : Y??
IDENTIFICATION DE L'APPAREIL :
COMMENTAIRE : REVISION

DATE FIN DE GARANTIE : 08/14
DATE DE REVISION CONSEILLEE : 10/12/2021

RESULTATS DU TEST

		Tolérances :
Test fréquence d'émission (1)	OK	
Test émission (2)	31	26 < X < 33
Test réception Pmin (3)	22	16 < X < 28
Test réception Pmax (3)	3,9	2,9 < X < 5,0
Bouton marquage	OK	
Test son :	OK	
Contrôle LCD :	OK	
Flèches directionnelles :	OK	
Bouton On/Off :	OK	
Contacteur piles :	OK	
Etat du boitier :	Remplacement trappe pile	
Contrôle des accessoires :	OK	

Diagnostique du technicien : Appareil conforme

COMMENTAIRE TECHNICIEN

ATTENTION : Nous vous rappelons que malgré la vérification du bon fonctionnement de votre ARVA, il est important de bien connaître le fonctionnement de votre appareil et de vous entrainer régulièrement. Il est par ailleurs nécessaire de manipuler et stocker votre appareil avec les précautions qui s'imposent. Ce rapport de révision atteste uniquement de la vérification des différents composants et fonctionnalités mentionnés ci-dessus à l'instant précis auquel les tests ont été réalisés et ne constitue en rien une garantie de fonctionnement futur, voire une extension de couverture de la garantie constructeur.

Pensez à retirer les piles de la trappe pendant la saison estivale.
Nous vous remercions de votre confiance et espérons que vous avez été satisfait de nos services.
L'équipe SAV ARVA

Type de retour client :	
Date de retour :	

(1) Une déviation de fréquence trop importante de votre appareil peut rendre votre appareil difficile à détecter pour les chercheurs et plus particulièrement dans des situations multi-victimes. Jusqu'en 2001, le standard EN 300-718 considérait les appareils ayant une déviation de +/- 100Hz comme conforme. Avec les évolutions faites dans l'électronique, la tolérance est désormais réduite à 457kHz +/- 80 Hz.
(2) Le test d'émission évalue la puissance ainsi que la périodicité du signal émis par votre appareil. Il s'agit d'une valeur indicielle.
En cas de **défaut de puissance** d'émission de votre appareil, l'estimation de la distance affichée sur les appareils des secouristes aura tendance à être sous-estimée ce qui peut fortement perturber les recherches !
En cas de **défaut de périodicité** d'émission, l'appareil risque de ne pas être détecté si la période est trop longue ou à l'inverse de simuler une condition multi-victimes si la période est trop courte. Dans tous les cas cela complique et ralentit considérablement les recherches.
(3) Les tests de réception Pmax et Pmin permettent d'évaluer la capacité de l'appareil à afficher une distance fiable durant la phase de recherche. Cette valeur est indicielle.